

## DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15e séance du mardi 8 mars 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Dupuis Johann et consorts : « Au galop vers la ville sans voitures » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi 8 mars deux mille vingt-deux

Le président

La secrétaire adjointe

